

PAGE 3-7

- Points de vue nationaux sur la stabilisation et la reconstruction :
M. Ed Salazar (États-Unis),
Mme Eva Joelsdotter Berg (Suède),
M. Oskari Eronen et Lt-col Pertti Pullinen (Finlande).

PAGE 8

- Gestion des catastrophes en Afghanistan –
M. l'ambassadeur Maurits Jochems, Haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan

PAGE 9-10

- Stabilisation et reconstruction – Un nouveau domaine appelé à prendre de l'importance pour l'OTAN ?
Mme Burcu San, Division Politique et plans de défense de l'OTAN

PAGE 11

- Stabilisation et reconstruction : Le point de vue personnel d'un militaire –
Col. Andrew Budd, Division Plans et politiques de l'EMI

PAGE 12

- Portrait d'un expert civil :
Dr. Mo Salman – FAPC

PAGE 13

- Les activités PCU d'autres organisations internationales :
M. Luca Alinovi, Conseiller principal en sécurité alimentaire, FAO

PAGE 14

- Du côté de l'EADRCC –
Exercice Uusimaa 2008 –
M. Istvan Erdos, administrateur à l'EADRCC

PAGE 15

- Développements intervenus au sein du SCEPC

Avertissement : publiés sous l'autorité du SGA pour les opérations, les avis exprimés dans ce Bulletin ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ni celle de l'OTAN.

EDITORIAL

Martin Howard, Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les opérations



Rôle des PCU dans la stabilisation et la reconstruction

Depuis les décisions prises aux Sommets de Riga et de Bucarest sur une approche globale des opérations de l'OTAN, des mesures ont été prises en vue d'accroître la capacité des forces de l'OTAN d'apporter un soutien aux efforts de stabilisation et de reconstruction dans toutes les phases d'une crise. Les opérations de l'OTAN dans les Balkans et en Afghanistan, ainsi que les expériences vécues par les différents Alliés, ont montré clairement que la stabilisation et la reconstruction sont des éléments essentiels des missions d'aujourd'hui. Il ne suffit pas d'apporter une réponse purement militaire.

Levons d'emblée une légère ambiguïté. En dehors du milieu OTAN, le mot reconstruction est souvent associé au concept de développement à long terme. Ce travail n'est pas du ressort de l'OTAN et celle-ci n'a d'ailleurs pas l'intention de s'impliquer dans ce domaine. Le rôle de l'OTAN se situe principalement dans les phases parallèles de la stabilisation « à chaud » et des premiers stades de la reconstruction, où elle est chargée de faire la jonction pendant la période qui suit immédiatement un conflit et qui précède l'arrivée des organismes humanitaires et des organisations non gouvernementales, dont la présence va marquer le début du long processus de reconstruction. Le rôle de l'OTAN consiste à contribuer à créer les conditions pour que ce processus puisse débuter. Pour jouer ce type de rôle, il faut invariablement pouvoir compter sur une composante civile forte ainsi que sur un soutien du secteur militaire.

Un certain nombre de mesures pratiques pourraient être prises pour faire avancer ce processus, notamment une utilisation optimale des mécanismes existants des plans civils d'urgence. Tout d'abord, il est essentiel qu'il y ait, dès le début, une planification civilo-militaire conjointe étroitement coordonnée. Des experts en stabilisation pourraient être appelés, dans ce cadre, à participer aux travaux de planification militaire pour les opérations. La stabilisation étant indissociable de la sécurité, la gouvernance et de l'ordre public, il pourrait être utile de procéder ensuite à un examen des compétences civiles à la disposition de l'OTAN. Les domaines de compétences pourraient être étendus aux experts ayant des connaissances dans des domaines comme la police, l'appareil judiciaire et la bonne gouvernance, mais connaissant aussi les théâtres opérationnels et habitués à travailler avec des militaires. Troisièmement, comme ce seront pratiquement toujours des civils qui seront à la tête des opérations de stabilisation, il faudra pouvoir compter sur des experts civils, déployables et spécialement entraînés. Il va de soi que ces propositions partent du principe que la mise à disposition de l'OTAN d'experts civils relèvera essentiellement de la responsabilité des pays, comme c'est le cas actuellement. Les mécanismes et outils d'échanges d'informations bien établis de l'OTAN seraient utilisés et il ne faudrait donc pas mettre en place de nouvelles capacités, ce qui permettra de garantir une rentabilité et une efficacité maximales.

CITATION PCU

En coopération avec les forces de sécurité nationales afghanes et en coordination avec d'autres acteurs internationaux, nous continuerons d'aider les autorités afghanes à assumer leurs responsabilités en matière de sécurité, de stabilité et de reconstruction dans tout le pays grâce à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

Déclaration du sommet de Riga, 29 novembre 2006

▶ EDITORIAL

La clé du succès des opérations de stabilisation est d'assurer un bon travail d'équipe entre les éléments civils et militaires à toutes les étapes : depuis la planification stratégique jusqu'à la mise en oeuvre sur le terrain. Les PRT en Afghanistan sont les meilleurs exemples que donne l'OTAN de la stabilisation en marche. Ces équipes facilitent les interactions civilo-militaires pour la stabilisation de l'environnement local et le début du processus de reconstruction. Quels que soient les enseignements qui seront recueillis au terme de l'expérience des PRT, il se dégage un principe clair pour l'avenir : l'OTAN doit évaluer avec soin les opérations de stabilisation qu'elle entreprend afin de s'assurer que sa participation ne contribue pas à créer des problèmes de développement à long terme.

En termes de coopération internationale, les efforts de l'OTAN dans le domaine de la stabilisation et de la reconstruction devront toujours être menés en coordination étroite avec d'autres organisations internationales comme l'ONU. Dans ce contexte, un accord ONU-OTAN de portée générale constituerait un cadre utile pour définir les rôles respectifs de chaque organisation. On pourrait arrêter ensuite des dispositions plus spécifiques, adaptées à un théâtre d'opérations donné. Ici aussi, il est indispensable que tous les acteurs internationaux concernés travaillent en équipe. Il est capital qu'il y ait une coopération internationale étroite et l'OTAN accorde à ce principe une priorité absolue.

Cette édition du bulletin « aPerÇU » est consacrée au thème de la stabilisation et de la reconstruction. Je vous invite à lire les différentes contributions dans lesquelles les pays nous font partager leurs expériences, ainsi que les articles présentant les points de vue du secteur militaire et d'autres perspectives otaniennes. Le but est de susciter le débat sur ces questions afin d'enregistrer des progrès dans un domaine qui va devenir déterminant pour la réussite des opérations de l'OTAN à l'avenir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À ce jour, 19 pays ont signé le mémorandum d'entente sur la facilitation des transports civils transfrontières d'importance vitale : Albanie, Allemagne, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Espagne, Finlande, Géorgie, Lituanie, Moldova, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, l'ex-République yougoslave de Macédoine*, Royaume-Uni et Turquie. Il s'agit d'améliorer la rapidité et l'efficacité de l'assistance apportée aux victimes de catastrophes et de crises humanitaires, y compris celles provoquées par des incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (CBRN) au sein des pays du CPEA.



Madame Ter Horst, ministre de l'Intérieur des Pays-Bas signe le MOU en présence du secrétaire général de l'OTAN, le 25 juin 2008.

* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



Les contributions nationales ci-dessous ont été rédigées par les États-Unis, un des pays chef de file dans le domaine du développement des capacités nationales pour la stabilisation et la reconstruction, et par deux pays partenaires de l'OTAN : la Suède et la Finlande, qui ont accumulé une grande expérience dans ce domaine grâce aux équipes de reconstruction provinciales (PRT) en Afghanistan.

UN POINT DE VUE DES ÉTATS-UNIS



Reconstruction et stabilisation : De l'importance de la constitution de capacités nationales



Lors des discussions sur la réponse à apporter par la communauté internationale à des États en crise, plusieurs concepts reviennent souvent, y compris la reconstruction et la stabilisation, la gestion des crises, l'atténuation des conflits, la consolidation de la paix et l'approche globale. Si ces concepts ne sont pas interchangeable, ils partagent une conception commune de la nécessité de mener des efforts combinés pour combler le fossé entre, d'une part, les mesures qui doivent être prises à court terme pour stabiliser immédiatement un pays et, d'autre part, le besoin d'assurer la sécurité et une assistance au développement à plus long terme. On retrouve aussi dans ces concepts une convergence de vue sur le fait qu'une action ne sera efficace que si elle peut s'appuyer sur des ressources et des moyens considérables, allant bien au-delà de ceux dont on dispose aujourd'hui. Une action efficace des organisations internationales et régionales exige des mécanismes de réaction coordonnés permettant de mobiliser les capacités nationales et de les mettre en œuvre rapidement et de manière fiable. Au bout du compte, c'est aux pays qu'il appartient de mettre à disposition les ressources humaines et matérielles nécessaires qui vont constituer les instruments requis, sur le plan sécuritaire, politique, humanitaire et économique, pour que la réponse apportée soit coordonnée et efficace.

La constitution de capacités nationales pour répondre aux exigences de la phase de redressement après une crise du XXI^e siècle est une priorité au niveau mondial. Il est essentiel de répondre aux défis croissants que posent les États fragiles, qui peuvent être victimes d'une gouvernance médiocre, de structures administratives inadaptées, de crises humanitaires chroniques, de tensions sociales constantes, de séquelles de conflits et de risques élevés d'insurrection ou de terrorisme. Aborder ces défis par des solutions s'inscrivant dans une approche globale est indispensable à l'aboutissement de ces efforts. Jusqu'il y a peu, la communauté internationale répondait généralement aux différentes crises au cas par cas pour atteindre des objectifs précis sur le plan sécuritaire et humanitaire ainsi que dans le domaine des droits de l'homme ou du développement. Elle attachait moins d'importance à la mise sur pied de la combinaison de capacités de réponse civiles requises pour traiter ces problèmes d'une manière globale et systématique, permettant d'assurer une paix et une stabilité durables.

Les États-Unis ont récemment pris des mesures visant à améliorer de manière spectaculaire leurs propres moyens de réponse civile. C'est l'Office of the Coordinator for Reconstruction and Stabilization (S/CRS) (bureau du coordonnateur de la reconstruction et de la stabilisation) du Département d'État qui a pris la tête de ces efforts, auxquels participent 15 départements et agences du gouvernement fédéral. Le président Bush a proposé pour 2009 une Initiative de stabilisation civile, qui, lorsque son financement aura été approuvé par le Congrès, donnera naissance à une capacité de réaction civile permanente robuste, forte de 4 250 personnes. Parmi celles-ci, un corps de réaction active de 250 personnes servant à plein temps, déployables dans des régions en crise dans un délai de 48 à 72 heures ; un corps de réaction en attente, de 2000 experts, à temps partiel, issus de nombreuses composantes du gouvernement fédéral, et déployables dans un délai de 30 à 45 jours, et un corps de réserve civil, composé de 2000 volontaires aux compétences et connaissances pertinentes, non issus du gouvernement fédéral.

Bien que cette Initiative de stabilisation civile constitue un pas majeur dans le renforcement des capacités civiles de reconstruction et de stabilisation, les États-Unis sont conscients que les besoins sont bien plus grands au niveau mondial. C'est pour cette raison que les États-Unis oeuvrent de concert avec des pays et des organisations au renforcement des capacités globales. En 2007, les États-Unis et l'UE ont arrêté un programme de travail sur la gestion civile des crises et la prévention des conflits, qui doit servir de cadre à la coopération dans ce domaine. En avril 2008, les États-Unis ont entériné, comme d'autres pays alliés l'avaient fait avant eux, un Plan d'action sur une approche globale, dont le but est de renforcer la coopération avec d'autres acteurs internationaux et d'améliorer la coordination civilo-militaire au sein de l'OTAN. Même dans

le cadre d'une action intégrée, c'est cependant aux pays qu'il appartient essentiellement de créer et de mettre à disposition les capacités requises.

À cette fin, le S/CRS a organisé et dirigé, avec le soutien de la Mission des États-Unis auprès de l'OTAN, un atelier qui s'est tenu le 27 mai au siège de l'OTAN. Cet atelier, intitulé « Constitution de capacités nationales pour la reconstruction et la stabilisation : Comment répondre aux demandes en capacités déployables », a rassemblé plus de 120 participants de 33 pays. L'atelier a été organisé aux fins explicites de réunir des experts en réaction aux crises, issus de pays membres de l'OTAN et de pays du Partenariat pour la paix, afin qu'ils partagent leurs expériences et meilleures pratiques et tirent parti des expériences acquises par d'autres dans le domaine du développement et du déploiement de capacités nationales de réaction civile.

Contrairement aux autres ateliers, séminaires et conférences sur le sujet, cette activité se voulait purement pratique et pragmatique ; il s'agissait d'examiner le « comment » et non le « pourquoi » de la constitution de ces capacités, et de se pencher en particulier sur les problèmes pratiques posés par la constitution, le déploiement et la gestion de capacités de réaction civiles pour des missions de reconstruction et de stabilisation. Ces problèmes sont notamment : le recensement des besoins capacitaires, la planification et la gestion des opérations, les dispositions pour former, équiper, déployer, protéger et garder le personnel civil, et la poursuite de ces efforts dans le cadre d'une approche globale avec d'autres acteurs internationaux.

Le Secrétaire général adjoint pour les opérations, M. Martin Howard, a souhaité officiellement la bienvenue aux participants. Dans ses observations liminaires, la Représentante permanente des États-Unis auprès de l'OTAN, Mme Victoria Nuland, a fait la corrélation entre l'utilité et la pertinence de l'atelier et la mise en œuvre du Plan d'action de l'OTAN sur une approche globale et les priorités en Afghanistan. Le directeur de l'équipe spéciale sur l'Iraq du ministère des affaires étrangères de l'Italie et ancien ambassadeur en Iraq, M. Gianludovico de Martino, a lancé le dialogue de fond en présidant la première commission, chargée de l'adéquation entre les capacités disponibles et les moyens requis. Garry Russel, directeur de l'équipe spéciale du S/CRS sur la réserve civile, a présidé la seconde commission, dont les travaux ont porté sur le recrutement et la formation d'experts civils déployables mais aussi sur la manière de « garder » ces experts. Les débats de l'après-midi ont été assurés par trois groupes de travail, travaillant simultanément sur des thèmes connexes, présidés par du personnel de l'unité Stabilisation (SU) du Royaume-Uni et de l'équipe spéciale du Canada sur la stabilisation et la reconstruction (START) ; les travaux se sont achevés par une séance plénière de synthèse au cours de laquelle les participants ont mis en lumière les principaux problèmes relevés au cours des travaux et ont proposé des voies à suivre.

Les échanges de vues ont porté sur un large éventail de difficultés d'ordre conceptuel et technique se posant pour la constitution et le renforcement des capacités nationales, qui se sont avérées communes à bon nombre des pays participants. Voici un échantillon des problèmes les plus intéressants qui ont été abordés :

- les choix à faire entre la constitution de capacités nationales générales ou la focalisation sur des capacités spécialisées, et, dans cette dernière hypothèse, comment faire en sorte que les capacités spécialisées constituées par les différents pays s'inscrivent néanmoins dans un ensemble global ;
- les choix à faire entre un recrutement axé sur des candidats internes ou externes aux pouvoirs publics et, en cas de recrutement interne, comment inciter des personnes travaillant dans des ministères s'occupant d'affaires internes à rejoindre un corps de réaction international, où elles seront susceptibles d'être déployées dans des zones de conflit ;
- comment mettre en place des systèmes permettant de faire en sorte que les civils déployés puissent exploiter tout le potentiel de leur agence de tutelle, et que les agences aient un rôle à jouer dans le processus de sélection des candidats ;
- le choix à faire entre la constitution d'un cadre de personnes à temps plein, parfaitement entraînées, ou le recours à un pool sur liste/base de données, dans lequel on choisira des personnes ayant des compétences particulièrement adaptées à des missions spécifiques, selon les besoins ;
- faut-il constituer une capacité d'entraînement nationale qui va préparer les civils à exécuter des missions de stabilisation spécifiques, ou plutôt exploiter les institutions de formations existant dans d'autres pays, mais qui n'offrent peut être pas des formations propres à certains types de missions ;
- comme assurer l'unité d'action entre les différentes composantes d'un gouvernement national, et les compromis à trouver entre les différentes approches structurelles et financières pour la constitution de capacités de réaction civiles ;
- les difficultés à parvenir à une unité d'action dans les opérations conjointes civilo-militaires et, en particulier, comment mettre sur pied une planification efficace et une véritable ossature opérationnelle pour chaque mission ;
- les compromis à trouver et les choix à faire entre les différentes options pour assurer et financer une protection des forces pour les civils déployés dans des zones de conflit, et la difficulté de garantir le devoir de protection, ainsi que la protection et les avantages juridiques.

Les États-Unis ont l'intention de poursuivre le dialogue commencé à Bruxelles avec les Alliés et les pays partenaires, et espèrent élargir ce dialogue à d'autres pays. Le renforcement des capacités internationales permettra de garantir, à l'avenir, la disponibilité d'une gamme complète de capacités pour aider les pays en crise à parvenir à une paix et à une stabilité durables. L'approche de type générique est tout sauf une garantie de succès, chaque crise étant différente et appelant par conséquent une combinaison différente de moyens dans le domaine de la sécurité, de la gouvernance, de l'économie mais aussi en matière d'aide humanitaire et d'assistance au développement. La meilleure solution est celle qui consiste à permettre à chaque pays de s'investir dans la paix et la stabilité internationales au mieux de ses capacités et de ses compétences.



Stabilité et reconstruction – Expérience acquise en tant que conseillère au développement auprès de la PRT dirigée par la Suède/Mazar-e Sharif



Depuis mars 2006, la Suède est le pays chef de file de l'équipe de reconstruction provinciale (PRT) à Mazar-e Sharif. Cette PRT couvre quatre provinces (Balkh, Samangan, Jowzjan et Sar-e-Pol) dans le nord de l'Afghanistan. Au total, 450 soldats (360 Suédois et 90 Finlandais) et huit conseillers civils (suédois, finlandais et américains) sont engagés dans des projets de stabilisation et de reconstruction dans cette zone de responsabilité (AOR).

Ces six derniers mois, j'ai travaillé en tant que conseillère au développement dans le contingent suédois de la PRT. Pendant cette période, j'ai connu l'hiver le plus rude depuis 30 ans et l'arrivée précoce de l'été, ce qui a provoqué une combinaison de phénomènes d'inondation et de sécheresse. En tant qu'employée de l'Agence suédoise pour la coopération internationale de développement et ayant travaillé depuis la fin des années 60 en Afrique et en Asie, j'ai très rarement vu des personnes qui n'étaient absolument pas préparées à faire face à des catastrophes. Les routes deviennent inaccessibles et des emplois sont perdus, et la nourriture devient difficile à trouver, tant pour la population que pour le bétail. J'ai rencontré des enfants – plus de filles que de garçons – qui marchaient pieds nus dans la neige. Je suis entrée dans des maisons où le foyer était éteint et où il n'y avait pas de nourriture sur la table. J'ai vu des femmes et des enfants accroupis sur le sol gelé, toussant et se couvrant de guenilles. J'ai regardé la pauvreté dans les yeux. Et c'est une vision qui fait peur. C'est là que les personnes employées dans le secteur du développement, comme moi-même, avons un rôle à jouer.

Imaginez la réaction d'un jeune soldat suédois, relativement ignorant de la vie en dehors de la Suède, qui fait face à cette dure réalité. Son cœur saigne à la vue de ces gens qui souffrent, et il n'aspire qu'à une chose, leur venir en aide immédiatement. De telles réactions sont naturelles et louables, mais les soldats ont parfois tendance à oublier pourquoi ils sont là-bas ; leur rôle est d'apporter la sécurité et la stabilité au peuple afghan. L'hiver dernier, nous avons tiré un certain nombre d'enseignements, surtout concernant la sensibilité du personnel militaire effectuant des activités humanitaires. Les interventions humanitaires devraient être effectuées par du personnel militaire en dernier ressort uniquement, lorsqu'aucun acteur civil n'est en mesure d'apporter une aide humanitaire. Il convient de respecter scrupuleusement les directives internationales en la matière. Si les activités humanitaires et les activités militaires ne sont pas coordonnées, les acteurs humanitaires risquent de ne plus être perçus comme « neutres ». Le manque de coordination peut nuire à l'effet d'une activité, voire la rendre contre-productive. À cet égard, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a toujours insisté sur l'importance d'associer les autorités afghanes et sur le principe d'appropriation par les Afghans.

Une bonne coopération entre conseillers civils et personnel militaire est donc essentielle. Après un apprentissage sur le terrain, notre PRT élabore actuellement des approches multifonctionnelles conjointes pour les opérations militaires, humanitaires et de développement. Dans ce contexte, il est essentiel de mentionner que notre PRT ne s'occupe pas directement de la mise en œuvre de l'aide au développement à long terme, tâche cependant courante dans la plupart des PRT, qui gèrent d'importantes sommes d'argent pour mettre en œuvre des projets. Les seuls fonds dont dispose la PRT de Mazar-e Sharif sont des fonds destinés à des projets immédiats et de petite envergure, sous l'égide de l'unité de coopération civilo-militaire de la PRT.

En 2007, pour relever les défis en matière de développement, l'aide au développement apportée par la Suède à l'Afghanistan, en particulier dans notre AOR, s'élevait à environ 350 millions de couronnes suédoises (SEK), 15 à 20% de ce montant étant réservés aux quatre provinces du nord couvertes par la PRT dirigée par la Suède. La décision de réviser la stratégie pour l'Afghanistan en juin dernier et d'affecter des fonds aux provinces du nord montre que le gouvernement suédois a admis la nécessité de s'associer plus étroitement aux efforts de développement dans son AOR, tout en respectant les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En outre, cette mesure était destinée à prendre en considération les attentes élevées des dirigeants provinciaux concernant les programmes de reconstruction et de développement.

Le soutien de la Suède tient compte des priorités nationales énoncées dans la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan pour les domaines clés suivants : la démocratie et les droits humains - en particulier les droits de la femme - l'enseignement et les infrastructures (écoles, routes, ponts et constitution de capacités pour les autorités afghanes concernées). Les programmes dans notre AOR sont le reflet des programmes nationaux.

Comme indiqué plus haut, de nombreuses PRT disposent de fonds importants pour la mise en œuvre de projets de développement menés dans le cadre d'une stratégie de contre-insurrection, le but étant de gagner l'adhésion de la population. Dans notre AOR, la situation de sécurité est relativement stable et de nombreux projets différents sont en cours, sous les auspices du gouvernement, des organisations internationales et des ONG. La Suède s'emploie donc à fournir une aide dans le cadre du système des Nations Unies, comme l'UNICEF (écoles), l'UNOPS (routes rurales et ponts) et les organisations internationales/locales telles que la Banque mondiale et les ONG (aide dans le domaine des écoles, protection juridique et justice pour les femmes et les enfants, recherche et déminage).

L'une des lacunes recensées était l'absence de soutien efficace à la société civile. Un fonds local, destiné spécialement au soutien d'organisations de la société civile situées dans le nord et œuvrant en faveur de la démocratie et des droits humains, a été établi au printemps en vue de renforcer les activités de développement dans les provinces où la Suède est active.

Enfin, pour améliorer l'efficacité des efforts de développement dans les quatre provinces, je souhaiterais personnellement que l'on puisse déployer un conseiller en développement dans chaque province.



UN POINT DE VUE DE LA FINLANDE

Vers une action globale en Afghanistan : l'expérience de la Finlande dans le cadre des PRT



Comme c'est le cas pour de nombreux gouvernements, la participation à l'effort de stabilisation de l'Afghanistan est devenue un processus d'apprentissage très important pour la Finlande. Dans le cas de l'Afghanistan, les multiples facettes des interactions qui existent à tous les niveaux entre les civils et les militaires sont particulièrement riches d'enseignements.

La Finlande a rejoint la FIAS en janvier 2002 en mettant à disposition une unité de coopération civilo-militaire dans la région de Kaboul. Depuis le début de 2004, elle porte peu à peu son attention sur le Nord de l'Afghanistan, où elle contribue aux activités de deux équipes de reconstruction provinciales (PRT) distinctes. La coopération dans le cadre de ces PRT, placées sous la direction du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suède, s'est révélée fructueuse. L'évidente complémentarité qui existe entre les différentes ressources et les divers mécanismes de financement de chaque pays vient souligner les nombreux avantages de la coopération multinationale. Actuellement, la Finlande déploie cent soldats et quatre experts civils (conseillers pour les questions de politique, de développement et de police) au sein de la PRT dirigée par la Suède à Mazar-e Sharif.



Les PRT offrent une plate-forme terrain d'un nouveau genre pour promouvoir des approches intégrées de la stabilisation et de la reconstruction. Dans le modèle nordique de PRT, les composantes militaire et civile travaillent en regroupant l'ensemble de leurs moyens et ressources afin d'aider à réformer le secteur de la sécurité au niveau local. En coordonnant son action en fonction de l'observation et des liaisons effectuées quotidiennement par les militaires, la Finlande soutient la police,

Lieutenant-colonel Pertti Pullinen, ancien commandant adjoint d'une PRT, chef d'état-major du Centre international des forces de défense finlandaises

l'appareil judiciaire et les administrations locales par le biais de projets d'infrastructure, de dons d'équipements et de formation échelonnée.

Pour pouvoir appliquer aux opérations sur le terrain une approche « à l'échelle de l'ensemble de l'administration », il faut développer plus avant l'interopérabilité entre les différents mécanismes politiques. La Finlande, comme de nombreux autres pays, a beaucoup à apprendre. Une étape logique consiste à développer de nouveaux modes de formation pour le personnel appelé à être déployé dans le cadre d'opérations intégrées. L'objectif devrait être de renforcer la compréhension mutuelle des diverses capacités, pratiques et cultures d'organisation, et d'améliorer ainsi l'aptitude à œuvrer ensemble. Un avantage propre à la Finlande a déjà pu être observé, puisque 75% de ses effectifs militaires déployés dans des opérations à l'étranger sont recrutés parmi les forces de réserve. Les soldats mis à disposition ont un niveau de formation élevé et ils viennent d'horizons professionnels très divers. La structure civile de la Finlande pour la gestion des crises est conçue sur le même modèle, les experts étant en grande



partie recrutés au sein de la société civile. C'est en s'appuyant sur ces atouts structurels que l'on a créé, en juin 2008, le Centre d'expertise pour la gestion globale des crises. Ce centre virtuel vise à favoriser la formation et la recherche conjointes entre les civils et les militaires.



Pour les PRT, d'autres défis consistent à faire en sorte que les activités de stabilisation et de reconstruction cadrent avec les plans nationaux afghans s'intégrant à l'approche internationale globale appliquée en Afghanistan. Pour relever ces défis, il faudra impérativement mettre en place un réseau de PRT qui soit plus cohérent. Le gouvernement afghan – à différents niveaux – et des acteurs internationaux veulent une définition plus claire du concept de PRT : à quoi servent les équipes de reconstruction provinciales ? Dans le cadre des PRT, l'approche nordique a consisté à mener un nombre limité de projets, classés par ordre de priorité par les interlocuteurs locaux, avalisés par les conseillers civils et mis en œuvre grâce aux équipements et à la main-d'œuvre disponibles au niveau local.

Les plans civils d'urgence (PCU) constituent un aspect plutôt oublié de la stabilisation et de la reconstruction en Afghanistan. Le pays doit affronter non seulement un conflit mais aussi toute une série de catastrophes humanitaires. Celles-ci suscitent un afflux d'aide massif, mais, faute de soutien, cette aide ne permet de couvrir que les besoins les plus criants. La mise en place, pour le plus long terme, de services d'urgence et d'un mécanisme de protection civile, reste très limitée. Dans la mesure où il n'existe pas de systèmes nationaux permanents capables d'établir des plans en prévision des situations d'urgence et des moyens pour y faire face, la population dans le besoin se tourne vers des acteurs internationaux visibles tels que les PRT. Même si l'assistance ponctuelle apportée par la FIAS a été essentielle, par exemple, pendant le rude hiver 2008, les attentes sont trop élevées. Les militaires ne sont certes pas les mieux placés pour jouer un rôle humanitaire, mais ils peuvent toutefois apporter leur aide lorsque le gouvernement afghan ou l'ONU en font la demande.



L'absence de moyens locaux et de capacités de soutien ne permet pas de résoudre les problèmes qui se reproduisent tous les ans en Afghanistan. Il conviendrait de situer cette question dans un contexte plus large s'agissant des opérations, que l'on pourrait qualifier de situations d'urgence complexes. L'OTAN et ses partenaires pourraient, par le biais des PCU, renforcer la dimension civile des opérations, en appuyant de plus en plus le volet « plans d'urgence » de l'approche globale de la communauté internationale.



Gestion des catastrophes en Afghanistan



En Afghanistan, les catastrophes provoquent des dégâts et des perturbations considérables, notamment les catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, glissements de terrain, avalanches, tempêtes de sable et inondations, qui sont très fréquents. Par ailleurs, le problème endémique de la sécheresse qui fait un nombre important de victimes dans une grande partie du pays, a des incidences sur le plan social. La population paie aussi un lourd tribut aux hivers très rigoureux.

Le conflit qui s'éternise en Afghanistan a non seulement fait de nombreuses victimes directes dans le pays, mais il a aussi anéanti les moyens de réaction du gouvernement et des communautés. La plupart des communautés ne disposent par conséquent pas de plans de réaction efficaces en cas de catastrophe.

Le soutien dans le domaine de la préparation aux catastrophes est l'un des nombreux secteurs où les Plans civils d'urgence de l'OTAN peuvent aider le gouvernement afghan dans ses activités de stabilisation et de reconstruction.

L'Afghanistan National Disaster Management Authority (ANDMA) (l'autorité afghane chargée de la gestion des catastrophes) a pour mandat officiel de coordonner l'ensemble des aspects liés à la réaction d'urgence en cas de catastrophe. Dix-neuf ministères d'exécution, y compris le ministère de l'Aménagement et du Développement ruraux et le ministère de l'Intérieur, ont été désignés comme agences en charge de la mise en œuvre des secours à apporter à la population en cas de catastrophe. L'un des ministères jouant un rôle majeur dans la gestion des catastrophes est le ministère de la Défense, qui a constitué des capacités raisonnables de réaction en cas de catastrophe. La réalité quotidienne montre que bien trop souvent, les ministères d'exécution responsables prennent des mesures de réponse à une catastrophe sans bien coordonner leur action avec d'autres ministères ou avec l'Afghanistan National Disaster Management Authority.

Afin d'améliorer cette situation, l'Afghanistan National Disaster Management Authority a élaboré un plan pluriannuel visant à mettre en place, d'ici à la fin 2010, un système efficace de préparation et de réaction aux catastrophes.

En vue d'améliorer leurs capacités, les autorités afghanes ont recensé un certain nombre de problèmes à résoudre. Il est ainsi nécessaire d'effectuer des évaluations de risques de catastrophe plus détaillées, y compris au niveau provincial. Il faut également élaborer des instructions permanentes pour une évaluation et une réaction rapides en cas de catastrophe. Il convient aussi de mieux sensibiliser le public à la gestion des risques en cas de catastrophe et d'élaborer des plans d'atténuation des risques et des plans d'action au niveau local.

L'OTAN et la République islamique d'Afghanistan ont marqué leur accord sur un programme de coopération. La contribution des Plans civils d'urgence à ce programme consiste à développer une coopération pratique en s'appuyant sur les institutions nationales des pays alliés. Dans un premier temps, les autorités afghanes seront invitées à participer à un certain nombre d'activités des Plans civils d'urgence, par exemple à un stage à l'École de l'OTAN d'Oberammergau, ou à des séminaires ou conférences organisés par le Comité de la protection civile et le Comité médicale mixte.

Enfin, il est prévu qu'une équipe pluridisciplinaire, composée d'experts nationaux, se rende à Kaboul pour évaluer les capacités et les besoins actuels et pour éventuellement lancer un certain nombre de projets d'assistance. Pour commencer à préparer concrètement la tenue d'une telle visite dans le courant de cette année, des personnels des PCU du siège de l'OTAN ont rendu visite à l'Afghanistan National Disaster Management Authority en juin 2008, ainsi qu'à d'autres organisations ayant une responsabilité dans la gestion des situations d'urgence.



La Division Politique et plans de défense de l'OTAN assume un rôle de direction en ce qui concerne les aspects des tâches de sécurité fondamentales de l'OTAN en rapport avec la défense, y compris la stabilisation et la reconstruction. Cette Division est notamment responsable de la politique de défense, des plans de forces, de la planification logistique, de la politique nucléaire et du Centre ADM.

Stabilisation et reconstruction : un nouveau domaine appelé à prendre de l'importance à l'OTAN ?



Il ne fait aucun doute que la stabilisation et la reconstruction sont des concepts de plus en plus importants pour l'OTAN. Pourquoi cela ? La raison en est claire. Dans la plupart des cas, une opération ne peut être menée à bonne fin par la seule voie militaire. Il convient donc de compléter les efforts militaires déployés en faveur de la sécurité par des activités de reconstruction et de maintien de l'ordre, si l'on veut ouvrir la voie au développement et à la bonne gouvernance. L'OTAN doit par conséquent non seulement jouer un rôle militaire de stabilisation mais aussi soutenir la stabilisation et la reconstruction afin d'aider à jeter les bases d'une paix durable et d'un développement à long terme.

Dans les faits, l'OTAN s'occupe de stabilisation et de reconstruction depuis qu'elle s'est engagée dans des opérations de gestion des crises au cours de la seconde moitié des années 90. En Bosnie-Herzégovine, l'essentiel des tâches militaires de l'Accord de paix de Dayton a été mis en œuvre avant décembre 1996, soit à la fin de la première année d'activité de la Force de mise en œuvre dirigée par l'OTAN. Mais l'objectif général consistant à instaurer une paix à long terme était loin d'être atteint. La Force de mise en œuvre a cédé la place à la Force de stabilisation (SFOR), qui a accompli des fonctions allant au-delà des tâches militaires traditionnelles et qui a aussi commencé à soutenir la mise en œuvre des objectifs civils de l'Accord de paix de Dayton, ce qui s'est fait, il faut bien le reconnaître, sur fond de débats concernant le « glissement de la mission ».

Au Kosovo, à la fin du conflit de 1999, les autorités locales n'existaient plus et les organisations internationales autres que la Force pour le Kosovo dirigée par l'OTAN (KFOR) n'assuraient pas une présence suffisamment forte. Devant un tel vide, la KFOR n'a eu d'autre choix que d'effectuer un certain nombre de tâches civiles, depuis l'accomplissement de missions de police jusqu'à l'exploitation de centrales électriques. Ces tâches ont ensuite été confiées progressivement soit à la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK), soit aux autorités locales, mais la KFOR a continué d'apporter son soutien, selon les besoins.

En Afghanistan, les équipes de reconstruction provinciales (PRT) sont de bons exemples du soutien apporté par les pays de l'OTAN à la stabilisation et à la reconstruction. Les PRT aident le gouvernement afghan à étendre son autorité à l'ensemble du pays et elles permettent une bonne gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité et les activités de reconstruction. Par ailleurs, elles adaptent leurs activités en fonction des besoins locaux.

Le soutien à la stabilisation et à la reconstruction n'est donc pas un nouveau domaine pour l'OTAN ; le rôle de l'Alliance en la matière s'est développé parce qu'il ne pouvait en être autrement et il a été affiné en fonction des données d'expérience pratiques. Compte tenu de cette expérience passée et des besoins probables à venir, l'Alliance a reconnu qu'elle devait améliorer sa capacité de soutenir la stabilisation et la reconstruction. Dans la Directive politique globale (CPG), entérinée lors du sommet de l'OTAN tenu à Riga en 2006, la stabilisation et la reconstruction figurent parmi les domaines auxquels l'Alliance doit accorder beaucoup d'importance si elle souhaite mieux faire face aux défis sécuritaires des dix à quinze prochaines années. Elles ont aussi été reconnues comme des piliers de l'approche globale de l'OTAN, qui a été entérinée au sommet de Bucarest en avril 2008 et qui vise une coordination efficace au sein de l'OTAN, ainsi qu'entre l'OTAN et d'autres acteurs, pour que les efforts que tous déploient afin d'atteindre les objectifs communs se complètent et se renforcent mutuellement.

C'est dans ce contexte que l'OTAN a entamé des travaux visant à améliorer la stabilisation et la reconstruction, conformément à la CPG. Il s'est agi, dans un premier temps, d'établir un cadre conceptuel définissant le rôle de l'OTAN dans la stabilisation

STABILISATION ET RECONSTRUCTION STABILISATION

et la reconstruction. Le cadre qui a ainsi été mis en place reconnaît, en premier lieu, que les activités de stabilisation et de reconstruction constituent des éléments essentiels de missions et qu'il est nécessaire d'en entreprendre même lorsque des opérations de combat sont toujours en cours, dans des environnements défavorables.

En second lieu, le cadre conceptuel prévoit qu'en général, la stabilisation et la reconstruction – la reconstruction en particulier – relèvent principalement de la responsabilité d'autres acteurs, tels que des autorités locales, des organisations internationales ou des ONG. Dans certains cas, ces acteurs pourraient toutefois ne pas être présents, ne pas être en mesure d'intervenir en raison de l'insécurité ou ne pas disposer des équipements, ressources ou compétences nécessaires. Les forces de l'OTAN pourraient alors avoir à combler les insuffisances ou à soutenir les autres acteurs.

En troisième lieu, compte tenu de ce que supposent la stabilisation et la reconstruction pour les rôles et les pratiques de l'OTAN, les autorités militaires et les organismes compétents de l'Alliance sont chargés de mettre en œuvre un certain nombre de mesures. Il s'agit d'envisager d'emblée, lors de la planification d'une opération, des opérations de stabilisation et de reconstruction, et de s'attacher à assurer une planification civilo-militaire étroitement coordonnée, de déterminer les incidences de la stabilisation et de la reconstruction sur les capacités existantes et prévues, notamment sur celles pouvant servir dans des environnements défavorables, de tenir compte de telles capacités dans le processus d'établissement des plans de forces de l'Alliance, d'intégrer la stabilisation et la reconstruction dans la doctrine, les programmes et les exercices de formation et d'entraînement de l'Alliance, et de tirer des enseignements appropriés des opérations de l'OTAN.

Les travaux visant à mettre en pratique ces mesures sont maintenant en cours. L'OTAN cherche en outre, par le biais de son approche globale des opérations, à assurer une coordination efficace entre ses efforts et les contributions d'autres acteurs, tels que les Nations Unies et l'Union européenne, qui mettent à disposition des moyens civils essentiels et nécessaires à la stabilisation et à la reconstruction, comme en Afghanistan et au Kosovo.

Dans le même temps, il est entendu que les Alliés, à titre individuel et collectif, continueront d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la stabilisation et de la reconstruction et qu'ils pourront avoir besoin de revenir sur cette question, comme c'est déjà le cas. Il est vrai que certaines questions mériteraient plus ample réflexion. L'on pourrait se demander, par exemple, si le rôle de l'OTAN devrait se limiter à combler des insuffisances temporaires et à soutenir d'autres acteurs jusqu'à ce que ces derniers soient totalement en mesure d'accomplir leurs tâches, ou si l'Alliance devrait apporter, en étroite coordination avec d'autres acteurs, une contribution plus large qui s'appuierait sur des capacités telles qu'un soutien technique ou médical, ainsi que sur des capacités non militaires comme les plans civils d'urgence.

L'on pourrait aussi se demander si, dans le cadre de la planification d'opérations futures, l'OTAN ne devrait pas se tourner vers les pays alliés pour solliciter des capacités non militaires pouvant servir pour la stabilisation et la reconstruction, et si l'Alliance ne devrait pas adapter ses capacités et ses procédures de commandement et de contrôle de façon à pouvoir mener des opérations qui comprennent véritablement des activités de stabilisation et de reconstruction ?

Il s'agit de questions sensibles, ayant trait aux responsabilités d'autres organisations concernées par les activités internationales de gestion des crises, à l'indépendance que les ONG, on le comprendra, revendiquent avec insistance vis-à-vis des forces militaires, ainsi qu'aux pratiques et à l'organisation civilo-militaires au sein de l'Alliance. Des situations réelles pourraient toutefois nous obliger à utiliser tout moyen à disposition pour apporter une solution rapide et efficace à un besoin immédiat des populations et nous contraindre à faire preuve de créativité pour se préparer à de tels imprévus. Cela devrait pouvoir être fait sans empiéter sur les mandats des autres acteurs ou sans que des principes abstraits ne viennent entraver la fourniture d'urgence de l'aide nécessaire.



Stabilisation et reconstruction – Le point de vue personnel d'un militaire



L'expression « stabilisation et reconstruction » est devenue à la mode grâce à l'expérience très diversifiée que l'OTAN a acquise dans le cadre des opérations auxquelles elle participe depuis le milieu des années 90. On a ainsi abouti à la conclusion qu'il n'y a pas de solution purement militaire aux conflits comme ceux en Afghanistan et en Iraq, et que la communauté internationale dans son ensemble doit s'entendre pour que ses efforts s'inscrivent dans le cadre d'une « approche globale ».

Beaucoup a été écrit sur le fait que les conflits avaient évolué, et que l'on était passé des guerres entre États aux conflits internes au sein d'une population, où c'est le fait de pouvoir s'assurer le soutien de la majorité non belligérante de la population (peuple) qui détermine l'issue du conflit. Si cette thèse est exacte, alors celui qui peut à la fois contribuer à la stabilité et à la reconstruction a de sérieuses chances de victoire. C'est cette assertion qui est à l'origine des discussions sur les rôles et responsabilités dans le domaine de la stabilisation et de la reconstruction, en particulier les rôles et responsabilités des militaires.

Il ne fait guère de doute que les militaires jouent un rôle essentiel dans la stabilité, que ce soit dans le cadre d'opérations de combat visant à imposer la paix ou dans le cadre d'opérations plus traditionnelles de maintien de la paix menées après un conflit. Le vrai débat porte sur le rôle des militaires dans la reconstruction. Certaines doctrines nationales sont apparues, qui considèrent la stabilisation et la reconstruction comme allant de pair et comme n'étant qu'un autre type d'opération militaire. Dans tout « espace d'engagement » donné – pour reprendre l'expression utilisée par les militaires –, il est alors possible, selon cette conception, que des opérations offensives, défensives, de stabilisation et de reconstruction puissent avoir lieu simultanément dans des zones se chevauchant.

En tant qu'alliance, l'OTAN considère la reconstruction comme une activité distincte, dont la responsabilité incombe avant tout aux agences civiles. S'il est reconnu que les militaires peuvent jouer un rôle de soutien limité, l'idée est aussi répandue que l'OTAN n'a pas besoin de développer des capacités destinées strictement à des fins civiles. On notera toutefois que de nombreuses capacités militaires peuvent être utilisées à des fins de reconstruction, si nécessaire. Les capacités des secteurs de l'aviation, des transports, de l'approvisionnement, du génie, des soins médicaux et vétérinaires, sans compter les capacités de commandement et de contrôle de base, pourraient toutes être mobilisées à l'appui des efforts de reconstruction.

Quand pourrait-il donc être judicieux d'utiliser les capacités et ressources militaires à des fins de reconstruction ? Trois types de circonstance semblent mieux se prêter à ce cas de figure. Le premier cas est celui évident de la « bataille » pour gagner la sympathie des populations. Quand on inflige une défaite tactique à des opposants dans le cadre d'un conflit (qu'il s'agisse d'une armée régulière ou d'insurgés, comme les talibans), l'infrastructure civile subit des dommages inévitables. Dans le cadre d'une approche globale et générale, le fait de pouvoir réparer rapidement les dégâts infligés permettra de transformer les succès militaires tactiques en victoire au niveau de la campagne. Faire suivre des batailles tactiques d'efforts de reconstruction immédiats est un élément essentiel pour un succès global. Si l'on ne procédait pas ainsi, on risquerait de ne pas atteindre les objectifs de campagne en s'aliénant la population dont on cherche à gagner le soutien. Le deuxième cas dépend, pour beaucoup, de l'influence que l'on est parvenu à obtenir dans les cent premiers jours suivant la fin d'un conflit. Cette période critique exige une réaction internationale rapide, à laquelle les militaires peuvent contribuer par une mise à disposition relativement rapide de forces permanentes. Troisième cas : il pourrait être demandé aux militaires d'intervenir dans le cadre d'une opération en cours, lorsqu'il est jugé que les agences civiles ne sont pas en mesure d'apporter dans les délais requis la réponse garantissant un succès global.

Ces trois cas de figure ont été mis en évidence au cours d'opérations menées par l'Alliance ces treize dernières années. La bataille pour le ralliement du peuple, qui est essentielle dans la lutte en Afghanistan, est une question qui doit encore être largement débattue. Il n'en reste pas moins que dans un contexte de guerre au sein d'une population, la stabilisation et la reconstruction, quel que soit le sens qu'on leur donne, restent à l'ordre du jour.

L'ossature des Plans civils d'urgence (PCU) de l'OTAN est constituée de quelque 350 experts de la zone euro-atlantique, issus de l'industrie, des milieux d'affaires et des administrations et services publics. M. Mo Salman, récemment nommé par le Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (FAPC), est l'un des experts appelés à donner des avis aux autorités militaires de l'OTAN sur l'utilisation efficace des ressources civiles pendant les phases de planification et d'exécution d'une opération de l'OTAN. Ces experts peuvent également, en cas de crise, donner des avis aux autorités nationales sur des questions telles que les CBRN et la gestion des conséquences.

M. Mo Salman – Professeur à l'Animal Population Health Institute, du College of Veterinary Medicine and Biomedical Sciences, de l'Université d'État du Colorado



M. Mo Salman est professeur à l'Animal Population Health Institute (Institut pour la santé des populations animales) du College of Veterinary Medicine and Biomedical Sciences (Collège de médecine vétérinaire et de sciences biomédicales) de l'Université d'État du Colorado. Il occupe des fonctions aux Department of Environmental Health (Département de santé environnementale) et Department of Clinical Science (Département de science clinique). Il a étudié la médecine vétérinaire, la médecine vétérinaire préventive et la pathologie comparée. Il a obtenu son diplôme de vétérinaire à l'Université de Bagdad (Iraq) et sa maîtrise en médecine vétérinaire préventive, ainsi que son doctorat, à l'Université de Californie (Davis). Il est également diplômé de l'American College of Veterinary Preventive Medicine (ACVPM) (Collège américain de médecine préventive vétérinaire) et il est membre de l'American College of Epidemiology (ACE) (Collège américain d'épidémiologie).

Le professeur Salman est l'auteur de plus de 220 articles qui ont été publiés dans des revues scientifiques, après révision par un comité de lecture. Il a participé en qualité d'enseignant, pendant plus de vingt-cinq ans, à de nombreuses conférences, ainsi qu'à nombre de réunions nationales et internationales. Il est corédacteur du Journal of Preventive Veterinary Medicine (revue sur la médecine vétérinaire préventive) et il siège au conseil d'administration de l'American Journal of Veterinary Research (revue américaine sur la recherche vétérinaire). Il est le responsable de la rubrique épidémiologie de l'Animal Health Review (magazine sur la santé animale). Il fait partie de plusieurs comités professionnels et scientifiques, nationaux et internationaux, dans les secteurs de la santé animale. Il a été le président de l'US Animal Health Committee on Foreign and Emerging Diseases (Comité américain de santé animale spécialisé dans les maladies étrangères et émergentes). Il participe aussi à des projets de recherche et de vulgarisation dans plus de quinze pays dans le monde. Nombre de ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stabilisation et de la reconstruction de programmes nationaux de santé animale dans des pays tels que la Bosnie, l'Afghanistan, l'Iraq et la Somalie. Le professeur Salman travaille comme pair examinateur pour la revue scientifique de l'Union européenne consacrée à l'évaluation géographique de l'ESB. Il a été élu membre du Groupe scientifique sur la santé et le bien-être des animaux, qui relève de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. Le professeur Salman est aussi président du Continuing Education Committee (Comité pour l'éducation continue) de l'Association for Veterinary Epidemiology and Preventive Medicine (AVEPM) (Association pour l'épidémiologie vétérinaire et la médecine préventive). Il a également été membre du comité d'examen de l'ACVPM, avant d'en devenir le président.

Les sujets de recherche du professeur Salman sont la méthodologie de la surveillance et l'étude des maladies animales, notamment les maladies infectieuses. On notera que le livre Animal Disease Surveillance and Survey Systems : Methods and Applications a été publié sous la direction du professeur Salman.

L'action de l'OTAN dans le domaine de la stabilisation et de la reconstruction nécessitera toujours une coordination étroite avec d'autres organisations internationales, telles que l'ONU et ses agences. Le travail d'équipe entre tous les acteurs internationaux concernés est essentiel. La coopération internationale étroite est primordiale et constitue un principe auquel l'OTAN accorde une priorité absolue.



Hausse du prix des denrées alimentaires et troubles sociaux

Pour la plupart des 850 millions de personnes déjà touchées par la faim chronique, l'effet de la brusque hausse du prix des denrées alimentaires peut être dévastateur. La FAO fait observer qu'au cours du premier trimestre 2008, les prix nominaux de toutes les principales denrées alimentaires ont atteint leur plus haut niveau en près de 50 ans¹. Il n'est donc pas surprenant que le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, ait récemment rappelé que 33 pays au moins sont confrontés à des troubles sociaux dus à la hausse de 80% des prix mondiaux des denrées alimentaires au cours des trois dernières années².

La FAO prévoit que les pays les plus vulnérables à l'envolée des prix sont ceux qui affichent de hauts niveaux de sous-alimentation chronique (plus de 30 %) conjugués à une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers ainsi que des importations de céréales (riz, blé et maïs) pour leur consommation intérieure³. Ce même rapport indique que les pays qui cumulent ces trois facteurs de risque dans les proportions les plus élevées sont l'Érythrée, le Niger, les Comores, le Botswana, Haïti et le Libéria.

La crise a été particulièrement difficile pour les consommateurs nets de nourriture et les pauvres, qui consacrent déjà 70 à 80% de leurs revenus à l'alimentation. La hausse des prix a particulièrement touché les produits de base tels que le riz, le blé et le maïs, qui constituent les piliers du régime alimentaire des pauvres. En outre, la crise s'étend, pour atteindre des groupes de personnes qui, bien que vulnérables, jouissaient généralement d'une certaine sécurité alimentaire.

Il est ironique de constater que la nourriture est souvent disponible en quantité suffisante pour nourrir ceux qui ont faim. Josette Sheeran (PAM) a récemment déclaré que la nourriture est présente dans les rayons, mais que les gens ne peuvent se permettre de l'acheter⁴. Par ailleurs, la frustration liée au fait que la nourriture est disponible mais inabordable amène déjà certaines personnes à protester contre les gouvernements - souvent déjà instables - qui ne font pas suffisamment d'efforts pour résoudre la crise. Lorsque la situation est désespérée, des scènes de pillage peuvent se produire. Ainsi, le FMI fait observer que de nombreux pays ont atteint un « point de basculement » et que si les prix continuent d'augmenter, de nombreux gouvernements ne seront pas en mesure de nourrir leur population et de maintenir une économie stable⁵.

Malheureusement, la FAO prévoit que les prix des denrées alimentaires resteront élevés dans les années à venir. La hausse des prix des carburants maintient également les prix des intrants agricoles tels que les engrais à un niveau très élevé. Il est urgent de prendre des mesures immédiates et à plus long terme pour faire en sorte que la crise ne s'aggrave pas davantage. Certaines recommandations proposées ont permis de renforcer les filets de protection sociale visant à faire face immédiatement aux effets à court terme et d'accroître de façon importante les investissements dans l'agriculture visant à faire face aux causes de la crise à plus long terme. Il convient également de se préoccuper des effets de la demande croissante de biocarburants et des dégâts provoqués par le changement climatique.

1 FAO. 2008. La flambée des prix des denrées alimentaires : faits, perspectives, effets et actions requises (juin 2008).

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/foodclimate/HLCdocs/HLC08-inf-1-F.pdf

2 Time Magazine. Avril 2008. How Hunger Could Topple Regimes par Tony Karon

3 Voir note 1

4 PAM. 2008. Discours de Josette Sheeran devant la Commission du développement du Parlement européen.

<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/newsroom/wfp173342.pdf>

5 Business Day. 2008. IMF fears food prices may stir economic mayhem. (July 2008)

<http://www.businessday.com.au/imf-fears-food-prices-may-stir-economic-mayhem-20080702-30kl.html>

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) est un organisme du Partenariat auquel Partenaires et Alliés participent sur un pied d'égalité. Le programme d'exercices sur le terrain de l'EADRCC est l'un des meilleurs du monde. Ces exercices figurent parmi les possibilités de formation les plus importantes en matière de protection civile internationale et rassemblent des équipes venant de toute la région euro-atlantique.



Le dernier exercice en date de l'EADRCC sur la gestion des conséquences a eu lieu en Finlande du 1er au 5 juin 2008. « Uusimaa 2008 » est le neuvième exercice de grande envergure sur le terrain conduit par l'EADRCC depuis 2000. Il n'est pas surprenant de constater que ce type d'activité devient de plus en plus populaire et attire des participants de nombreux pays du CPEA. Pour Uusimaa 2008, 20 pays du CPEA ont déployé des équipes d'intervention et/ou désigné plus de 120 administrateurs et experts devant occuper des postes dans différents éléments de commandement tels que le Groupe de direction, le Centre de coordination des opérations sur place et l'équipe d'évaluateurs. Le BCAH des Nations Unies a également participé à l'exercice. En plus des unités de sauvetage civiles, deux pays (la Finlande et la Belgique) ont déployé des unités militaires pendant l'exercice. Le nombre de participants était supérieur à 1 100 personnes, faisant d'Uusimaa 2008 l'un des exercices les plus importants de ce type.

Pourquoi ces activités sont-elles si populaires ? Pourquoi les pays investissent-ils beaucoup d'argent et de ressources pour prendre part à ces exercices et mettre en avant leurs capacités et leurs compétences ? La réponse est plutôt simple. L'OTAN est la seule organisation internationale qui donne aux pays l'occasion de travailler ensemble dans le cadre d'un exercice de grande envergure sur le terrain basé sur un scénario exigeant et complexe, exercice au cours duquel les équipes participantes peuvent procéder à des échanges de meilleures pratiques et améliorer les procédures de coopération avec d'autres équipes internationales. Il est également très important de noter que pendant ces activités, les équipes civiles ont la possibilité d'opérer avec des unités militaires dans des opérations de gestion des conséquences.

Le scénario d'Uusimaa 2008 était basé sur une inondation provoquée par une tempête dans la baie d'Helsinki. Les niveaux d'eau élevés, qui ont touché des éléments d'infrastructures essentielles de la capitale, constituaient des menaces chimiques et biologiques. Les équipes d'intervention ont dû mener des activités de recherche et de sauvetage dans des environnements normaux et contaminés, sur terre et en mer, dans sept sites principaux et plusieurs sites secondaires de l'exercice. Le scénario de l'exercice comprenait également un incident biologique touchant les laboratoires déployés sur le terrain. D'après les premières évaluations, le scénario et les sites de l'exercice ont donné aux équipes participantes l'occasion d'exécuter des tâches difficiles pour atteindre leurs objectifs.



Il va sans dire que la réussite de ces exercices dépend largement des pays hôtes. Tous les participants et observateurs de l'exercice se sont accordés à dire que la Finlande a été un excellent pays hôte.

En tant que chef du Groupe de direction, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier sincèrement tous les participants et partisans de l'exercice, qui ont fait d'Uusimaa 2008 une grande réussite. Bravo et merci !



DÉVELOPPEMENTS INTERVENUS AU SEIN DU HAUT COMITÉ POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'URGENCE DANS LE DOMAINE CIVIL (SCEPC)

Les 28 et 29 mai, les représentants de haut niveau issus des organismes nationaux responsables des plans civils d'urgence, les représentants permanents du SCEPC, les présidents des bureaux et comités d'étude (PB&C), les représentants des autorités militaires de l'OTAN (NMA) et le personnel des PCU se sont réunis au siège de l'OTAN afin de débattre des questions d'actualité pour les plans civils d'urgence. La réunion plénière était présidée par M. Martin HOWARD – secrétaire général adjoint pour les opérations.

Après le sommet de Bucarest, où la dimension civile des activités actuelles et futures de l'OTAN a été reconnue, la réunion plénière du SCEPC a donné l'occasion d'examiner les tâches liées aux PCU et a fourni des orientations pour leur mise en œuvre.

Les PCU mettent l'accent sur la manière d'améliorer le soutien apporté aux autorités civiles des pays et, dans la mesure du possible, aux autorités militaires de l'OTAN. La réunion plénière a porté plus précisément sur la manière d'améliorer le soutien apporté aux autorités nationales en cas de catastrophe naturelle, les expériences récentes soulignant le défi que cela représente de se préparer à ce type d'événement et d'y faire face. Dans ce contexte, les travaux du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) ont été examinés, ainsi que ceux des Nations Unies et du Programme alimentaire mondial, qui ont tous deux fait le point sur leurs activités en cours lors de la réunion plénière.

La réunion plénière a également permis d'examiner l'état d'avancement des diverses activités et initiatives politiques entreprises par le SCEPC ainsi que par les PB&C, y compris les activités destinées à aider les pays à améliorer leur état de préparation pour faire face à des incidents CBRN. L'échange d'expériences en matière de formation et d'exercices reste un élément important.

In Memoriam

Dr. Edita STOK

20 mars 1960 – 11 juillet 2008

Présidente du Comité médical mixte (JMC) de l'OTAN



C'est avec une grande tristesse et un profond regret que nous vous informons du décès du Dr. Edita Stok. En tant que présidente du Comité médical mixte, Edita était un pilier de la communauté médicale et du secteur des PCU à l'OTAN. Elle a grandement contribué à améliorer la coordination du soutien médical apporté aux civils en cas de crise ou de situation d'urgence. Elle laissera le souvenir d'une collègue exemplaire, faisant preuve d'un dévouement, d'une énergie et d'une détermination sans faille.

REGARD VERS L'AVENIR

Calendrier du SCEPC et des PB&C

➤ 7-9 juillet	Session d'orientation pour les nouveaux experts	Siège de l'OTAN
➤ 3-4 septembre	Conférence de planification finale de l'exercice Amber Fog	Siège de l'OTAN
➤ 10-11 septembre	Réunion plénière du PBOS	Siège de l'OTAN
➤ 1-3 octobre	Séminaire et réunion plénière du CPC	Sibenik, Croatie
➤ 6-10 octobre	Séminaire de formation et réunion plénière du CAPC	Antalya, Turquie
➤ 9-10 octobre	Réunion des ministres de la Défense	Siège de l'OTAN
➤ 22-23 octobre	Séminaire du CCPC sur la gestion des crises et la communication	Luxembourg
➤ 27-29 octobre	Séminaire du PBIST	Vienne, Autriche
➤ 29-30 octobre	Réunion plénière du JMC	Siège de l'OTAN
➤ 4-7 novembre	Séminaire et réunion plénière de l'IPC	Budapest, Hongrie
➤ 13-14 novembre	Réunion plénière du FAPC	Siège de l'OTAN
➤ 27-28 novembre	Réunion plénière du PBIST	Siège de l'OTAN
➤ 2-3 décembre	Réunion des ministres des Affaires étrangères	Siège de l'OTAN
➤ 3-5 décembre	Atelier FAPC/« La science au service de la paix » sur la sécurité de la chaîne alimentaire	Vienne, Autriche
➤ 11-12 décembre	Réunion plénière du SCEPC	Siège de l'OTAN

LES PCU AU SEIN DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les activités des PCU de l'OTAN n'étant pas menées en vase clos, on trouvera dans le tableau ci-dessous des liens utiles avec d'autres organisations qui jouent elles aussi un rôle actif dans ce domaine.

ORGANISATION	SITE WEB
Commission européenne	http://ec.europa.eu/environnement/civil
	http://ec.europa.eu/dgs/justice_home/terrorism/dg_terrorism_en.htm
Centre de suivi et d'information (MIC) de l'UE	http://ec.europa.eu/environnement/civil/prote/mic.htm
Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)	http://ec.europa.eu/echo/index_en.htm
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies	http://ochaonline.un.org
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	http://osce.org
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	http://iaea.org
Centre des incidents et des urgences (CIU) de l'AIEA	http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/incident-emergency-centre.htm
Manuel de l'AIEA destiné aux premiers intervenants en cas d'urgence radiologique	http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/emergency-response-actions.asp
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)	http://www.opcw.org

ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DES PCU

On trouvera ci-dessous une liste des activités qui seront menées prochainement par d'autres organisations internationales :

ORGANISATION	ACTIVITÉ	DATE	LIEU
Agence suédoise des services de sauvetage	Gestion de l'information dans les opérations d'intervention d'urgence	11-19 sept 2008	Suède (lieu à déterminer)
Agence suédoise des services de sauvetage	Formation aux opérations d'urgence internationales	7-15 octobre 2008	Suède (lieu à déterminer)
AIEA	22e conférence sur l'énergie de fusion	13-18 octobre 2008	Genève, Suisse
École de l'OTAN	Stage OTAN sur les PCU	10-15 nov 2008	Oberammergau, Allemagne
École de l'OTAN	Stage de coopération civilo-militaire (CIMIC) pour états-majors	1er-5 déc 2008	Oberammergau, Allemagne
OIAC	Stage sur l'assistance et la protection	8-12 sept 2008	Kuopio, Finlande
OIAC	Stage sur l'analyse des produits chimiques	8-26 sept 2008	Helsinki, Finlande
Académie médicale de la Bundeswehr	Stage de médecine d'urgence	29 sept-18 oct 2008	Munich, Allemagne
Collège national suédois de défense	Stage de haut niveau sur les PCU et la gestion des crises	1er-5 déc 2008	Stockholm, Suède

De plus amples informations sont disponibles sur ePRIME, le système d'information, de gestion et d'échange en temps réel pour le Partenariat.

Si vous souhaitez contribuer à aPerÇU, le bulletin d'information des PCU, veuillez vous adresser à Clare Roberts, PCU, siège de l'OTAN : cepd@hq.nato.int